

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, Libraires;

A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévisse, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

## Gare de Saumur (Service journalier).

## Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 36 minut. soir, Omnibus.  
4 — 10 — — Express.  
2 — 58 — matin, Express-Poste.  
10 — 23 — — Omnibus.

## Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

## Départ de Saumur pour Paris.

9 heures 49 minut. matin, Express.  
11 — 50 — — Omnibus.  
6 — 36 — soir, Omnibus.  
8 — 58 — — Direct-Poste.

## Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

## PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 » — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

On écrit de Vienne, 15 février :

« Une nouvelle circulaire prussienne, datée du 9, est arrivée hier au cabinet de Vienne. Elle exprime l'espoir d'un arrangement satisfaisant pour toutes les parties. Nous apprenons de bonne source que le grand-visir Aali-Pacha apporte à Paris le projet de traité qui doit être conclu, après la paix, entre la France, l'Angleterre et l'Autriche d'une part, et la Porte de l'autre, concernant les troupes de ces puissances qui devront rester en Turquie. Ce traité devra être discuté et conclu définitivement dans la conférence. On assure qu'en même temps il sera conclu entre la Porte et la France un traité séparé, par lequel cette dernière puissance s'obligera d'aider la Porte dans la réorganisation de son armée, que supposent les réformes projetées, et d'envoyer un certain nombre d'instructeurs à Constantinople. On a l'intention d'organiser complètement l'armée ottomane sur le modèle de l'armée française, et notamment d'adopter l'administration militaire qui existe en France. En même temps, on cherchera à former des officiers inférieurs, et déjà plusieurs officiers ont été envoyés en France pour y étudier les écoles militaires, afin qu'on puisse établir des institutions semblables à Constantinople. »  
(Nouvelle Gazette de Wurtzbourg.)

Le dernier courrier du Levant a apporté à la Gazette des Postes de Francfort le texte du *memorandum* de lord Redcliffe, concernant les principautés danubiennes. Cette pièce est très-étendue et se résume dans les points suivants :

« 1<sup>o</sup> La Valachie et la Moldavie formeront, avec une partie de la Bessarabie, un Etat unique, placé sous la garantie des grandes puissances ;

« 2<sup>o</sup> La nation aura le droit de choisir son prince dans son sein ou dans une famille princière de l'Europe. Le Sultan reconnaîtra la transmission héréditaire du pouvoir dans la famille de ce prince, sous la garantie des grandes puissances.

« 3<sup>o</sup> Il serait réservé au prince élu et à son gouvernement d'introduire dans le Pays les réformes et institutions nécessaires, suivant les principes arrêtés par la Porte, de concert avec les grandes puissances; savoir : l'abolition du servage, l'émancipation des paysans, la réparation proportionnelle des impôts sur toutes les classes, l'introduction de Codes et de lois semblables à celles qui existent dans les pays civilisés. »

On nous mande de Berlin, le 19 février :

« On affirmait aujourd'hui d'une manière plus positive que les jours précédents, que le président du conseil, M. de Manteuffel, se rendrait prochainement à Paris ; naturellement, on concluait de là à l'admission de la Prusse aux conférences, après la signature du protocole des préliminaires. — Havas.

## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Berlin, mercredi, 20 février. — Le comte Orloff est parti ce matin pour Paris. Le plénipotentiaire russe a pris la route de Cologne. — Lejolivet.

Berlin, 20 février. — M. de Manteuffel a déclaré à la commission de crédit que les perspectives de paix étaient extrêmement favorables. Toutefois, le chef du cabinet prussien a ajouté que la continuation des armements des parties belligérantes et le discours de la reine Victoria à son parlement, obligeaient la Prusse à porter son attention sur les côtes de la Baltique, à maintenir le *Kriegsbereitschaft* (armement sur le pied de guerre) et à l'étendre au besoin. — Havas.

Berlin, 21 février. — Les nouvelles de Saint-Pétersbourg assurent que l'école des apprentis-marins de Nicolaïeff sera transférée à Cronstadt.

L'ordre serait donné d'arrêter la construction du vaisseau de ligne *Witias*, de 130 canons, à Nicolaïeff. (Constitutionnel.)

Trieste, le 20 février. — Les nouvelles de Constantinople, du 11, disent que le Sultan doit déclara-

rer libre la propriété, en ce sens que les chrétiens pourront acquérir et posséder des immeubles en leur propre nom. — Havas.

Marseille, mercredi, midi. — Les nouvelles d'Athènes, du 13, nous apprennent que le roi Othon, afin de complaire aux Puissances occidentales, a abrogé la loi qui élevait de 50/0 le droit de transbordement des céréales d'un navire à un autre.

S. M. le roi Othon est malade. — Lejolivet.

Marseille, jeudi matin 21 février. — La frégate à vapeur *Sané*, qui a quitté Constantinople le 14 février, et ayant à son bord Aali-Pacha, est entrée cette nuit dans notre port.

Aali-Pacha, dont la suite est composée de vingt personnes, partira pour Paris dans l'après-midi.

De nombreux canons ont été débarqués dans le port de la Joliette.

Hier la mer était très-agitée, mais ce n'était qu'une bourrasque qui a peu duré. Le soir, de nombreux navires, chargés de céréales, sont entrés dans notre port.

Les nouvelles d'Alexandrie signalent encore de la baisse sur les céréales. — Lejolivet.

Nous lisons dans le *Journal du Loiret* :

On nous communique la lettre suivante d'un officier du 27<sup>e</sup> de ligne reçue à Orléans :

« 4 février, camp de Tracktir.

« .... Nous sommes toujours dans la même position et dans les mêmes camps. Le grand froid avait cessé depuis quelque temps : il vient de reprendre. Nous avons encore de la neige et un vent des plus froids. Une tente en toile ! C'est là-dessous que nous avons passé l'hiver, par 7 ou 8 degrés. Les beaux jours ne sont pas loin, Dieu merci !

« Depuis trois mois, il y a eu quelques cas de scorbut. C'est le résultat forcé du régime de lard salé, de saucisson, non moins que de l'humidité où vivaient les soldats. Les officiers échappent à la maladie, parce qu'ils peuvent acheter des légu-

## FEUILLETON

## UN HÉRITAGE

(Suite.)

Tout en causant ainsi, ils se promenaient dans le parc. Sans y songer, sans y prendre garde, Édith s'était mise à marcher près de Frédéric, et tous deux allaient à pas lents le long des charmilles. Le brouillard s'était dissipé ; il ne restait plus que de blanches vapeurs qui s'accrochaient aux branches et s'éparpillaient çà et là comme des flocons de ouate. Le soleil triomphant s'était emparé du ciel ; la nature, ranimée et joyeuse, semblait croire au retour du printemps. Édith souriait aux gais projets de Frédéric ; Frédéric admirait la beauté, la grâce d'Édith, et se disait qu'en fin de compte son cousin avait été moins généreux qu'on ne se plaisait à le dire. Il y avait pourtant dans le maintien et dans tous les discours de cette jeune femme quelque chose de grave, d'honnête et d'ingénu qui le déroutait singulièrement et l'embarrassait malgré lui. La chasteté à son parfum, auquel les libertins eux-mêmes ne se trompent guère. Plus d'une fois Frédéric avait essayé de donner à l'entretien un tour plus vif et plus piquant ; il s'était toujours arrêté devant le sourire naïf ou le regard étonné de la châtelaine. Déjà il se demandait avec inquiétude s'il ne s'était pas trop pressé d'ajouter foi aux assertions de ses deux tantes. Pour savoir à quoi s'en tenir, il amena résolument la conversation sur le comte d'Hildesheim ; tandis qu'il parlait, il regardait Édith, pour

surprendre sur son front ou dans ses yeux le trouble et la confusion d'un tendre souvenir. Édith, calme et serene, effeuillait sous ses doigts une rose d'automne qu'elle avait cueillie en passant. Poussé à bout :

— Convenez, Madame, s'écria-t-il enfin, qu'avec toutes ses bizarreries, le comte Sigismond était un galant homme. Pour ma part, je l'aimais, et je comprends très-bien qu'il ne vous ait pas été indifférent.

Pour toute réponse, Édith raconta naïvement en quelques mots, de quelle manière elle avait connu le comte Sigismond, et l'unique soirée qu'il avait passée près d'elle à Munich. Tout cela fut dit avec tant de candeur, avec un tel accent de vérité, que Frédéric, lorsqu'elle eut achevé, demeura confondu.

— Comment ! s'écria-t-il, vous ne l'avez vu qu'une fois ! et il s'est présenté lui-même ! et il est parti sans vous dire son nom ! et vous ne l'avez jamais revu depuis ! — Jamais, Monsieur. — Franchement, reprit Frédéric, à la place de mon noble parent, je n'aurais pas été si discret.

Puis Édith, pressée de questions, en vint à parler de Muller, de ses enfants, de Spiegel, de la vie paisible et laborieuse qu'ils menaient ensemble à Munich. La vérité sans voile se laissait voir au fond de ses discours, comme une belle fleur épanouie sous le cristal d'une eau transparente. Frédéric, en l'écoutant, allait de surprise en surprise.

— Tenez, Monsieur, voici mes enfants, s'écria tout-à-coup Édith en lui montrant Hermann et Marguerite qui

accouraient du bout de l'avenue. Vous ai-je trompé ? Sont-ils beaux et charmants ?

Frédéric examina la petite fille avec une attention scrupuleuse ; mais vainement chercha-t-il sur ce minois rose et frais un trait, une ligne, un signe qui rappelât le pâle et long visage du comte Sigismond. En voyant cette jeune mère et ces jolis enfants qui se disputaient ses baisers, il comprit jusqu'à l'évidence que ses tantes se méprennaient. Ils se séparèrent à quelques pas du château. Édith rentra et trouva le salon désert ; Muller était déjà sorti. Elle s'accouda sur l'appui d'une fenêtre ouverte et se mit à rêver à toutes les scènes de bruit et de mouvement dont Frédéric venait de l'entretenir, à la vie nouvelle qu'il venait de lui faire entrevoir comme une rive enchantée et prochaine. Au bout de quelques instants, elle entendit le son éclatant des fanfares : c'était Frédéric en habit de chasse, suivi de la meute complète, escorté de tous les piqueurs. En passant sous la croisée où Édith se tenait assise, il retint avec grâce l'ardeur de son cheval, s'inclina, partit au galop, et, près de disparaître, au détour de l'allée, se retourna pour saluer une fois encore le doux visage qui le suivait des yeux. Son costume faisait valoir toute l'élégance de sa taille : Édith ne put s'empêcher de remarquer la bonne mine de son nouvel hôte.

## VII.

Le premier mouvement de Frédéric, après avoir découvert sa méprise, n'avait pas été, comme on pourrait le supposer, de s'indigner contre la calomnie, de s'ac-

mes. Le soldat ne le peut pas toujours. Nous achetons à nos hommes des oignons : ils vont chercher du pissenlit dans les champs et avec cela ils font une salade assez appétissante. Mais vous pensez bien que cela n'est pas précisément très-bon pour l'estomac. Avec le beau temps les arrivages seront plus fréquents, et nous aurons de la viande fraîche.

» Sébastopol n'existe plus qu'à l'état de monceaux de ruines. Presque tout le bois qui avait servi aux toitures et aux planchers a été brûlé par les soldats pour se chauffer. On mine les derniers forts qui vont sauter un de ses jours. Après cela, il ne restera plus de cette belle ville de près de 30,000 âmes et qui contenait tant de richesses que le souvenir. C'est à peu près comme si on rayait Brest de la liste des villes, car il y avait à Sébastopol au moins autant d'arsenaux, de canons, de navires, de magasins qu'il peut y en avoir à Brest, et il y avait de plus toute une flotte !... »

#### EXTÉRIEUR.

ANGLETERRE. — La chambre des lords est entrée en séance mardi à cinq heures. Le comte de Hardwick a appelé l'attention de leurs Seigneuries sur la flotte russe coulée bas dans le port de Sébastopol. Cette flotte, a-t-il dit, se composait, on le sait, d'un certain nombre de bâtiments, mais il n'a pas encore été établi si ces navires étaient construits en chêne ou en fer; on ignore s'ils ont été ou non coulés bas avec leurs canons et leur matériel; enfin, si une résurrection de la flotte russe, après la conclusion de la paix, serait une chose tout-à-fait impossible. Le noble lord a donc exprimé l'espoir que les alliés, qui occupent le côté sud de la baie de Sébastopol, sauraient bien trouver les moyens de détruire complètement les débris de la flotte russe, malgré le feu des forts du Nord. Le ministre de la guerre, lord Panmure, n'a pas cru devoir donner son approbation aux observations du comte d'Hardwick. Il ne faut pas oublier que le port même de Sébastopol n'est pas en la possession des alliés; que tout ce qui était humainement possible a été fait pour détruire le matériel de l'ennemi, soit sur mer, soit dans la ville. Lord Panmure a dit, en terminant, que la chambre et le pays pouvaient être convaincus que sir Edmund Lyons ne négligerait rien à son retour en Crimée pour achever l'œuvre de destruction, et qu'il saurait bien prévenir toute résurrection de la flotte russe dans les eaux de Sébastopol.

Dans la chambre des communes, Sir C. Napier a de nouveau donné avis que, le 4 mars, il provoquerait la nomination d'un comité pour établir une enquête sur les opérations de la flotte anglaise de la Baltique, en 1854. On se souvient que le brave amiral réclame cette enquête depuis le jour où il a dû quitter le commandement de la flotte.

(Constitutionnel.)

#### FAITS DIVERS.

Le *Constitutionnel* annonce que les préparatifs sont commencés aux Tuileries pour la séance d'ouverture des chambres le 3 mars. Cette solennité aura

ensé lui-même, de se repentir et de renoncer à ses espérances. En admettant comme véridiques les soupçons injurieux de ses tantes, Frédéric n'avait cru porter atteinte ni à la mémoire de son cousin ni à la considération d'Édith. Édith en effet eût aimé le comte Sigismond, le comte Sigismond eût payé son bonheur du don de ses domaines, la femme de Muller eût accepté sans hésiter le prix de sa tendresse et de sa complaisance le jeune officier n'aurait vu là rien que de simple et de légitime. Habitué depuis longtemps à ces sortes de transactions, Frédéric n'était pas homme à s'effaroucher pour si peu.

Dès le lendemain, il se présentait chez Muller. En homme habile, il sut dès le premier jour se concilier l'amitié du mari et des enfants. Par une contradiction que les esprits clairvoyants s'expliqueront sans doute, Ulrike et Hedwig lui avaient donné des jouets et des bonbons pour les enfants. Quant à Franz, Frédéric n'eut vraiment pas grand-peine à le gagner. Le nouveau maître d'Hildesheim était si peu résigné à l'isolement que lui avait fait les Bildmann et les Stolzenfels, qu'il accueillit Frédéric avec l'empressement et la gratitude des parias quand ils reçoivent par hasard un témoignage d'affection ou de bienveillance. Les visites de Frédéric n'étaient-elles pas une protestation éclatante contre l'insolence des vieilles filles, du major, de Dorothee et de tous les hobereaux des environs? Frédéric, d'ailleurs, était un bon vivant qui se mettait partout à l'aise, et devenait avec une rare sagacité le caractère des hommes à

lien avec beaucoup de pompe. La tribune du corps diplomatique n'aura jamais été mieux garnie qu'elle le sera cette année.

D'après la même feuille, les appartements destinés à l'auguste enfant dont la naissance est prochainement attendue, sont ceux qu'occupait, sous le dernier règne, la princesse Clémentine, situés au rez-de-chaussée sur la cour des Tuileries; ils communiquent avec les appartements de l'Impératrice. Sa Majesté préside elle-même à toutes les dispositions qui sont prises à ce sujet.

— On reçoit la nouvelle d'un sinistre considérable qui aurait eu lieu sur la ligne du chemin de fer de Strasbourg. Quatorze wagons de marchandises ont été la proie des flammes et ont communiqué le feu à la gare du côté-Est. Ce fâcheux événement, dont on ignore encore la cause, a eu lieu dans la nuit du dimanche au lundi.

— On lit dans le *Journal de la Meurthe*, sous la date de Nancy, le 19 :

« Hier, à quatre heures du matin, un incendie s'est déclaré dans la gare de Nancy. On dit qu'un lampiste, occupé à donner des soins à une lampe attachée à un wagon, a vu tomber sur sa blouse un fragment de mèche, qu'il a secoué et que l'on suppose être tombé sur une balle de coton. L'incendie n'a pas tardé à prendre des proportions considérables. Un baril de kirch, en éclatant, semble avoir dès le début activé le feu. Des essences, des huiles, d'autres marchandises de petite vitesse, et enfin des houilles n'ont bientôt formé qu'un vaste foyer.

On nous dit que dix-huit wagons et un corps de magasin de la petite-vitesse ont été entièrement détruits. Les membrures de fer des wagons étaient tordues. A la nuit tombante, les pompiers étaient encore sur le lieu du sinistre. On trie le coton et on déblaie le terrain. Un lingot d'argent, composé de pièces de 5 fr. entièrement fondues, a été trouvé parmi les décombres. On évalue la perte de 4 à 500,000 fr. Il y a malheureusement quelques blessures graves : M. Luchini, officier de pompiers, a été fortement contusionné. L'ouvrier lampiste a dû être transporté à l'hôpital, dans un état fâcheux. On sait, d'ailleurs, que la compagnie est complètement assurée. Quant au service, il n'a pas été interrompu un instant. »

— Nous recevons les détails suivants sur un grand désastre qui vient de frapper la ville de Rennes :

« Rennes, 20 février, 10 heures.

» Au moment où je vous écris, le théâtre de Rennes est en proie aux flammes. Ce matin, vers six heures, on a aperçu une lueur sinistre dans les combles de la façade, et, en peu d'instants, les cris au feu ! le tocsin, les sons des trompettes des pompiers ont mis toute la ville sur pied. Comme par enchantement, les secours ont été organisés : les chasseurs de Vincennes, l'artillerie, les chasseurs à cheval, toute la garnison enfin est accourue sur les lieux. Des chaînes se sont formées, et, un quart-d'heure après la première alerte, les pompes étaient en batterie.

Malheureusement, vous le savez, quand le feu se déclare dans un théâtre, la masse d'air intérieur qui alimente l'incendie rend le fléau impitoyable.

qui il avait affaire. Sous des dehors insoucians, il avait un esprit fin et observateur. En cette occasion, sa sagacité ne fut pas soumise à une épreuve difficile, car Muller, dès la première entrevue, lui ouvrit son cœur tout entier.

A partir de ce jour, Frédéric se trouva établi chez ses hôtes sur le pied de la familiarité. Sa présence jeta un peu d'animation dans ce ménage qui s'attristait de plus en plus. La gaieté de son humeur, la verve et l'entrain de son caractère, la vivacité de ses réparties, les mille enfantillages auxquels il se prêtait pour amuser Hermann et Marguerite, avaient réveillé la vie de cette famille dépaycée. Il organisait des parties de chasse, des parties de pêche, des promenades à cheval, de joyeux pèlerinages aux ruines d'alentour. Fidèle à ses engagements, il avait dressé pour Édith un bel azean aux jambes de cerf, au cou de cygne, à la tête fine et busquée, plein de fougue et d'ardeur, mais docile à la voix de sa jeune et jolie maîtresse. Frédéric excellait à tous les exercices du corps. Il tuait des chevreuils sous le nez de Muller, et, quand ils chevauchaient tous deux auprès d'Édith, la jeune femme ne pouvait s'empêcher d'établir entre les deux cavaliers une comparaison qui n'était pas toujours à l'avantage de son mari. Au bout de quelques semaines, les enfants ne pouvaient plus se passer de Frédéric; Muller ne mangeait avec appétit que lorsqu'il l'avait à sa table, et le grondait s'il restait plus d'un jour sans venir s'asseoir à son foyer. Édith elle-même, sans ressentir pour lui une vive affection, le remerciait tout

Dès sept heures et demie, les loges, la scène, les dessus et les dessous n'étaient plus qu'un vaste foyer en ignition.

La couverture en zinc offrant plus de 400 mètres superficiels, jetait dans l'air des flocons d'oxide blanc qui, mêlés aux charbons légers, pleuvaient de toute part sur les maisons contiguës, que les locataires abandonnaient en toute hâte. C'était un spectacle terrible et lugubre.

Cependant, le feu, attaqué avec une résolution qui est admirable dans un corps de pompiers volontaires, reculait peu à peu et, dès huit heures, il ne menaçait plus les maisons voisines. A huit heures et demie, il était concentré entre les grands murs du théâtre et s'élançait en gerbe intermittente à la hauteur de l'horloge municipale.

A l'heure où je vous écris, on se regarde comme maître du feu. Il ne reste plus qu'à comprimer le monceau ardent qui brûle isolé.

On ignore absolument la cause de ce sinistre, mais hier, pendant la représentation des *Pitules du Diable*, le feu s'était déclaré dans une cheminée. Serait-ce là l'origine du désastre? Rien ne le confirme, et, selon toute apparence, on ne saura jamais la vérité. Ce sera un mystère enfoui sous ces ruines.

Le théâtre de Rennes, construit en 1833 et 1834, avait coûté plus de 600,000 fr., et récemment on y avait fait des réparations pour plus de 60,000 fr. La salle elle-même était assurée pour 350,000 fr.; mais, dans cette assurance, ne sont pas compris, m'a-t-on dit, la colonnade d'avant-corps où est le grand foyer, les magnifiques escaliers en pierre, les gros murs. Or tout ceci n'a pas souffert ou est resté debout. »

— Le 12 de ce mois, deux jeunes bergers cueillaient du bois dans la forêt communale de Saint-Remy (Savoie), à trois heures environ de distance de leur village, lorsqu'ils entendirent sortir un grognement qu'ils reconnurent sans peine pour celui d'un ours. Ils vinrent aussitôt raconter ce fait à leur frère Benjamin Orsel, qui n'hésita pas à partir immédiatement à la recherche de la bête féroce. Chemin faisant il rencontre un autre chasseur, auquel il proposa de partager l'aventure; mais celui-ci voulant renvoyer l'expédition au lendemain matin, Orsel partit seul, accompagné seulement des deux enfants qui devaient lui indiquer le repaire de l'ours, et nanti d'un mauvais fusil de munition déjà tronqué.

La nuit s'avancit à grands pas, et lorsque Orsel, après avoir laissé ses deux jeunes compagnons à 150 pas environ de l'endroit reculant la proie, arrivait à grand-peine sur les lieux, la nuit était venue et l'obscurité eût été complète sans quelques pâles rayons projetés par la lune. Cependant Orsel, placé au milieu d'un ravin pierreux et rapide, ne voyait ni n'entendait rien, lorsqu'après un long moment d'attente, quelques cris parvinrent jusqu'à lui qu'il reconnut être ceux de jeunes oursons. Enfin, son œil découvrit dans un enfoncement du rocher une masse noire qui semblait se mouvoir, puis bientôt deux prunelles fauves se dirigeant de son côté. Placé dans un précipice d'où toute fuite était impossible, sans espoir de secours, à dix pas d'une

bas d'avoir presque dissipé le sombre ennui qui la consumait. Ainsi qu'il l'avait dit, Frédéric aimait la musique; il chantait le soir avec Édith, tandis que Franz, enfoncé dans un large fauteuil, méditait à loisir les exploits et les assignations qui tombaient comme grêle au château, depuis que maître Wolfgang, au nom du nouveau châtelain d'Hildesheim, avait donné signe de vie aux adversaires du comte Sigismond, et déchainé toute l'armée de la chicane. Bref, en moins d'un mois, le jeune officier était parvenu à se rendre indispensable.

Un incident frivole vint encore affermir le crédit de Frédéric dans le ménage de nos amis. On n'a pas oublié que le major Bildmann et les demoiselles de Stolzenfels profitant de l'indulgence du comte Sigismond avaient pris dans le parc d'Hildesheim un coin de terrain pour leur usage personnel et l'avaient entouré d'une haie vive. On se souvient que Muller, dans un louable sentiment de condescendance, avait légitimé cette double usurpation. Le malheureux ne se doutait pas des désastres que sa tolérance devait entraîner. On touchait à la fin d'octobre. Un matin, à l'heure où le parc était habituellement désert, Hermann et Marguerite rôdaient autour de l'enclos Bildmann comme deux jeunes loups autour d'une bergerie. Ils avaient pour se promener et s'ébattre en liberté un parc de deux cents arpents; mais ils en faisaient fi et ne se sentaient attirés que par les deux coins de terrain où il leur était interdit de pénétrer. Une fois déjà ils s'étaient introduits furtivement dans l'enclos Stolzenfels, ce qui avait valu à Muller des récriminations

bête féroce gardant ses petits, n'ayant pour toute attaque et défense qu'un mauvais fusil à un coup, notre intrépide chasseur n'hésite pas.

Guidé par le regard brillant de l'ours, il dirige son arme sur la tête de l'animal, lâche la détente, et attend avec une anxiété facile à comprendre. Après quelques minutes de cette attente terrible, aucun bruit, aucun mouvement ne venant trahir le résultat de sa décharge, il se hasarde à s'approcher de la tanière où, après bien des hésitations, il pénètre et trouve l'ourse morte, le crane fracassé, et s'empare des deux petits ours, âgés de dix ou quinze jours à peine. Ces deux petites bêtes sont aujourd'hui au pouvoir de M. Roux, cafetier à Saint-Jean-de-Maurienne. (G. de Savoie.)

— Le navire américain *Asterion* entrant dans le Mersey samedi soir, et débarquait bientôt à Liverpool une femme esclave. La pauvre créature était parvenue à s'échapper et à s'embarquer à la Nouvelle-Orléans. Tandis que son maître fait promettre une récompense de 500 dollars à qui lui ramènerait sa propriété, la police fait les recherches ordinaires; mais un ami avait caché l'esclave dans la cale même de l'*Asterion*, et il a pu dissimuler sa présence à bord pendant toute la traversée, qui a duré vingt-cinq jours. (Constitutionnel.)

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Londres, vendredi 22 février. — Une escadre d'avant-garde part pour la Baltique, les Belts étant ouverts et débarrassés des glaces. Cette escadre attendra à Kiel les ordres de blocus, dont l'envoi dépendra de la tournure que prendront les conférences de Paris. — Lejollivet.

Londres, vendredi 22 février. — La maison de Rothschild vient de conclure le nouvel emprunt de 5 millions de livres sterling, avec le gouvernement, au cours de 90. — Havas.

#### CHRONIQUE LOCALE.

##### RECRUTEMENT. — CLASSE DE 1855.

Par arrêté de M. le Préfet de Maine-et-Loire, en date du 15 février courant, le contingent de 1,901 hommes assigné au département de Maine-et-Loire sur la classe de 1855, est réparti entre les cantons de ce département, conformément au tableau dont l'extrait est ci-après.

##### Arrondissement de Saumur.

CANTONS.	NOMBRE de JEUNES GENS inscrits sur les listes du tirage.	Contingent à fournir par chaque canton.
Doué . . . . .	116	51
Gennez . . . . .	73	32
Montreuil-Bellay . . . . .	84	37
Saumur (nord-est) . . . . .	94	41
Saumur (nord-ouest) . . . . .	74	33
Saumur (sud) . . . . .	165	73
Vihiers . . . . .	177	78

assez aigres de la part d'Hedwig et Ulrique. Un matin donc, ne se souvenant déjà plus de l'admonestation paternelle, ils rôdaient autour de l'enclos Bildmann. La passion du fruit défendu se trahissait dans les regards curieux et avides qu'ils plongeaient entre les éclaircies de la haie à demi-dépeuillée. Marguerite voyait des touffes éblouissantes de dahlias et de chrysanthèmes, Hermann apercevait un magnifique cerf-volant qui faisait depuis quinze jours les délices et l'orgueil d'Isaac. Ils s'en étaient tenus d'abord à une contemplation silencieuse; mais bientôt, poussés par le démon de la convoitise, s'encourageant, s'excitant l'un l'autre, ils s'étaient mis à fureter, chacun de son côté, pour découvrir une ouverture qui leur permit d'entrer dans ce jardin des Hespérides. Hélas! sur tous les points, la haie était épaisse, impénétrable, et trop élevée d'ailleurs pour qu'Hermann songeât à sauter par-dessus. Les lézards et les roitelets pouvaient seuls s'aventurer dans ce fourré d'ajoncs, d'épines et de houx. Découragés, les deux enfants allaient renoncer à l'entreprise, quand tout-à-coup ô surprise! ô bonheur! Hermann, par un mouvement de révolte et de mutinerie, s'étant avisé d'envoyer un violent coup de pied dans la porte, la porte céda et s'ouvrit; contre son habitude, le major avait oublié de donner un tour de clef à la serrure. Après s'être assurés que personne n'était là pour les observer, Hermann et Marguerite se glissèrent dans l'enclos, et, tandis que Marguerite moissonnait les plus belles fleurs qu'elle déposait dans un pan de sa robe, Hermann s'emparait du

Un autre arrêté de M. le Préfet de Maine-et-Loire, du 15 février, porte :

Art 1<sup>er</sup>. Le conseil de révision de ce département se réunira aux lieux, jours et heures indiqués au tableau ci-annexé, pour procéder à l'examen des opérations du tirage de la classe de 1856, statuer sur les réclamations des jeunes gens de ladite classe et former la liste du contingent de chaque canton.

Le travail du conseil sera définitivement arrêté le 15 mars, jour fixé pour la clôture de la liste départementale.

##### Itinéraire du Conseil de Révision.

CANTONS à EXAMINER.	LIEUX où se fera L'EXAMEN.	JOUR ET HEURE DE L'EXAMEN.
Etrangers au dépt de Maine-et-Loire Saumur (Sud)	Angers, préf. Saumur	Vend. 22 février, midi. Jeudi 28 février, à 8 h.
Jeunes gens d'été nus, appartenant à divers départ.	Fontevrault Saumur	id. à 3 h. ap. m. Vendredi 29 fév., à 8 h.
Saumur (N. E.)	id.	id. à midi.
Gennez	id.	id. à 2 h. ap. m.
Saumur (N.-O.)	id.	Samedi 1 <sup>er</sup> mars, à 8 h.
Doué	Doué	id. 1 h. ap. m.
Montreuil-Bellay	id.	Mardi 4 mars, 10 h. 1/2.
Vihiers	Vihiers	
Admission des remplaçants et substituants	Angers, préf.	Vend. 21 mars, à 11 h.
Exonération des jeunes soldats ayant versé le prix de cette exonération	id.	Merc. 25 mars, à 11 h.

Sous aucun prétexte, les jeunes gens étrangers au département de Maine-et-Loire, régulièrement autorisés à s'y faire examiner, ne pourront être visités ailleurs qu'au chef-lieu, et ils devront être munis de leurs passeports ou de leurs livrets d'ouvriers, lorsqu'ils se présenteront devant le Conseil de révision.

Les séances du Conseil commenceront très exactement aux heures indiquées; il importe que les jeunes gens convoqués ou leurs mandataires, en cas d'absence, soient présents dès le commencement de l'opération, faute de quoi ils pourraient être déclarés propres au service militaire et dirigés sur un corps de l'armée, quels que fussent d'ailleurs leurs droits à l'exemption.

#### ACADÉMIE DE RENNES.

EXAMEN DU BACCALAURÉAT ÈS-LETTRES ET DU BACCALAURÉAT ÈS-SCIENCES. — SESSION D'AVRIL.

L'arrêté de S. Exc. M. le ministre de l'instruction publique et des cultes, en date du 7 juillet 1854, interdit pour la session du mois d'avril, l'accès des examens du baccalauréat ès-lettres ou ès-sciences aux jeunes gens qui n'auraient pas subi antérieurement les épreuves. Cette disposition a eu pour but d'enlever à tous les élèves des institutions publiques ou particulières le prétexte de tronquer ou d'interrompre leurs études, pour tenter les épreuves de l'examen, avant de s'y être convenablement préparés.

Cependant il est des candidats qui se trouvent

cerf-volant, déroulait le peloton de ficelle et se disposait à l'enlever. Quelle joie! quelle fête! Avec quelle ardeur Marguerite saecageait toutes les plates-bandes! Quelle attitude triomphante avait Hermann offrant à la bise d'octobre le cerf-volant, qui, déjà soulevé, agitait, en signe d'allégresse, sa belle queue de papier frisé! Mais voici bien une autre affaire! Isaac Bildmann se précipite dans l'enclos, reconnaît son cerf-volant, se jette sur Hermann et le lui arrache des mains. Hermann n'avait pas sur le tien et le mien des idées bien nettes et bien arrêtées; il reprend le cerf-volant et distribue quelques bourrades à Isaac, qui réplique sur le même ton. Une lutte en règle s'engage bientôt entre les deux champions. Isaac est plus âgé, plus robuste, plus vigoureux; Hermann est plus ardent, plus brave, plus alerte. La victoire est longtemps incertaine; Isaac va l'emporter peut-être, quand Marguerite, inspirée par l'amour fraternel, se met de la partie, et, tout en retenant d'une main le pan de sa robe où elle a serré sa moisson, elle tire de l'autre la jambe du petit Bildmann, qui roule sur le gazon. En héros généreux, Hermann n'abusa pas de son triomphe; content de voir son ennemi terrassé, il s'éloignait avec le cerf-volant, entraînant avec lui Marguerite, tandis qu'Isaac, resté sur la place, poussait des cris de blaieau pris dans un traquenard. Nos deux vainqueurs hâtaient le pas; comme ils allaient franchir la porte de l'enclos, le major parut sur le seuil. Arracher le cerf-volant des mains d'Hermann, renverser les fleurs que Marguerite emportait dans sa robe, ce fut pour lui

dans des conditions toutes spéciales, et qui peuvent avoir des motifs sérieux ou légitimes de hâter l'époque de l'obtention d'un grade d'où dépend leur avenir. C'est à ces candidats que M. le ministre s'est réservé d'accorder une autorisation exceptionnelle, après avoir été éclairé par les renseignements les plus précis sur leur situation. Les demandes d'autorisation doivent être adressées directement au recteur de l'Académie, chargé de les apprécier et de les transmettre, s'il y a lieu, avec avis favorable. Les candidats auront soin de joindre à leur demande motivée leur nom, prénoms, âge. Ces divers documents devront parvenir à l'Académie, un mois avant la session d'avril.

#### ÉTAT-CIVIL du 1<sup>er</sup> au 15 février.

NAISSANCES. — 1<sup>er</sup>, Emile Neau, rue de la Visitation; — 2, François-Ferdinand Vigneau, rue de Fenet; — 4, Marie-Léonce Labiche, rue la Petite-Douve; — 6, Georges-Marie-Jules Coulbault, rue du Marché-Noir; — Armand-Jean-Baptiste Hourse, à la Gendarmerie; — 8, Fernand-Salomon Roux, rue Saint-Nicolas; — 9, Félicité-Marie-Françoise La France, rue Dacier; — 12, Emile Moreau, rue de Bordeaux; — 13, Marie Augustine Bergeot, rue de Fenet; — 14, Charles Aloyau, Basse-Ile.

MARIAGE. — 4, Gilbert-Louis-Victor Briet, ouvrier mécanicien, a épousé Madeleine Fontaine, lingère, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 1<sup>er</sup>, Marie Besnier, journalière, 69 ans, veuve Dubain, à l'Hôpital; — 2, Edmond Normand, maréchal, 67 ans; — Marguerite Soulier, 55 ans, femme Loyant, place Saint-Pierre; — 3, Suzanne Sarvia, célibataire, 16 ans, à la Providence; — 4, Renée-Jeanne Tovry, journalière, 66 ans, veuve Blanchard, à l'Hôpital; — Germain Jaimeron, journalier, 40 ans, à l'Hôpital; — 6, Marie-Louise Dubreuil, 9 mois, rue de Fenet; — 7, Florentine Broisier, 3 mois, rue de la Maremaillet; — Marie Cosson, journalière, 60 ans, femme Huteau, à la Providence; — Louise Souillet, célibataire, 59 ans, rue de la Petite-Bilange; — 8, François-Julien Fraitteau, cloutier, 40 ans, rue de Fenet; — 11, Marie-Louise Gribault, 3 mois, rue du Roi-René; — Thomas, mort-né; — Adolphe Bertaud, 9 mois, rue de la Visitation; — Barbet, mort-né, rue Saint-Nicolas; — 15, Urbain Mesnet, propriétaire, 85 ans, rue de la Visitation.

#### FABRIQUE DES TISSUS

ANDRÉ QUIMPÉROIS

De Saumur.

La Société en commandite par actions est formée au capital de 300,000 francs, représenté par des actions de 500 francs et de 100 francs.

On souscrit des actions à Saumur, chez MM. Louvet, Trouillard et compagnie, banquiers de la Société.

Le Conseil de surveillance sera composé de cinq membres, pris parmi les plus forts actionnaires, avant la clôture de la souscription. (121)

l'affaire d'un instant. Il ne s'en tint pas là; exaspéré par les cris d'Isaac, ayant à cœur de venger l'honneur des Bildmann outragé dans la personne de son fils, il saisit l'oreille d'Hermann, et, dans un accès de cruauté, il la tira jusqu'au sang. En entendant crier son frère, Marguerite, à son tour, se mit à crier. Attirée par tout ce vacarme, la valetaille était accourue; Ulrique et Hedwig à leur fenêtre, approuvaient du geste et de la voix la brutalité du major. Au milieu de cette scène de désordre, Muller survint; il voulut savoir et se fit expliquer la cause de la querelle.

— Vos enfants, répondit brusquement le major, se sont permis d'entrer dans mon jardin, dans l'enclos que je me suis réservé, qui m'appartient, qui n'appartient qu'à moi. Votre fils a saecagé mes plates-bandes; ce petit vaurien a pris le cerf-volant d'Isaac, et, pour garder le bien d'autrui, il n'a pas craint de frapper le fils du major Bildmann. Grâce à Dieu, la vengeance ne s'est pas fait attendre; je lui ai tiré les oreilles, et je lui promets de recommencer chaque fois qu'il frappera mon fils.

(La suite au prochain numéro.)

#### BOURSE DU 21 FÉVRIER.

3 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 72 65.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 96.

#### BOURSE DU 22 FÉVRIER.

3 p. 0/0 hausse 33 cent. — Fermé à 73.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 96.

P. GODET, propriétaire-gérant.

# ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE BRETON.

Les créanciers de la faillite du sieur Jean Breton-Bataillon, marchand, demeurant à Saumur, quartier des Ponts, sont invités, conformément aux dispositions de l'article 492 du Code de commerce, à se présenter en personne ou par fondés de pouvoirs, *dément enregistrés*, dans le délai de vingt jours, à partir de ce jour, devant le syndic de ladite faillite, et à lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau sur timbre, indicatif des sommes qui leur sont dues, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe.

La vérification des créances aura lieu le lundi 17 mars prochain, à 8 heures très-précises du matin, en la Chambre du conseil du Tribunal de commerce.

Le Greffier du Tribunal,  
(114) A. DUDOUET.

Retrait de cautionnement.

Par acte dressé au greffe du Tribunal civil de Saumur, le 16 février 1856, enregistré,

M. Georges-Armand Lecoy a déclaré, dans le but de retirer son cautionnement, qu'il avait cessé ses fonctions d'avoué près ledit Tribunal.

**A VENDRE**  
OU A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON avec écurie et remise, située à Saumur, rue de la Petite-Douve, occupée par MM. Moriceau et Dalloux.

S'adresser à M<sup>e</sup> DION, notaire, rue d'Orléans. (116)

**A VENDRE**  
DE GRÉ A GRÉ,  
UNE PROPRIÉTÉ,

Située commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent,

Consistant en:

1° Une MAISON d'habitation, en rez-de-chaussée, grenier au-dessus, grand jardin de 12 à 15 ares, clos de murs, servitudes bâties et en roc, cour au-devant (On pourra entrer en jouissance de suite desdits objets).

2° Un PAVILLON en maçonnerie, avec grenier au-dessus, grande cour, caves et magasins en roc, affermés à M. Thiffoine, négociant.

Le tout dans un seul enclos et pouvant s'exploiter séparément, joignant au nord la route de Saumur aux Tuffeaux, au levant M. Ackerman, à l'ouest M. Thiffoine, au midi le coteau.

3° Un TERRAIN clos de murs, arbres, haies, avec rampe à la rivière, complanté de noyers, accacias, et d'une contenance de 6 ares 31 centiares, joignant au nord la rivière du Thouet, d'autres côtés les désignations ci-dessus.

Il sera accordé toutes facilités pour les paiements.

S'adresser à M. RATOUIS, propriétaire et à M<sup>es</sup> LEROUX et DION, notaires. (117)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**FONDS A PLACER**  
A terme ou à rente viagère.

**A VENDRE**

En détail,

**LA BELLE FUTAIE**  
DU CHATEAU DE BOUMOIS.

Près St-Martin-de-la-Place.

500 chênes propres à la charpente et au charrognage;

Et une quantité de bois de corde, frênes, ormeaux, chênes et cotrets.

S'adresser à M. BINEAU, marchand de bois, au Pont-Fouchard. (8)

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur,

Le vendredi 7 mars 1856, à midi,

1° Une MAISON, dont portion est louée, située à Saumur, place du Chardonnet, composée de rez-de-chaussée, premier étage, grenier, écurie, remise et jardin.

2° Une autre MAISON, servant d'habitation au jardinier, située au même lieu, et un JARDIN potager, d'une contenance de 1 hectare 17 ares environ, affermé 720 francs par an.

Le tout dépendant de la succession de M<sup>me</sup> veuve Rebelliau.

La maison et le jardin seront vendus ensemble ou séparément.

S'adresser, pour traiter avant l'adjudication, à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire. (100)

**A LOUER**

Présentement ou pour Noël prochain ou pour la Saint-Jean prochaine 1856,

MAGASIN joignant l'hôtel J. Budan, place de la Bilange, à Saumur.

S'adresser à M. J. BUDAN. (381)

**A LOUER**

Pour la St-Jean 1857,

UNE MAISON,  
Sise à Saumur, rue des Payens, n° 16,  
AVEC JARDIN.

S'adresser à M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur. (106)

On demande un 1<sup>er</sup> Clerc pour une étude d'Avoué.

S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

PAR PARTIES,

**LA FERME**

DE LA

GRANDE-CROIX-DE-LA-VOUTE

Située commune de Saint-Lambert-des-Levés, près Saumur,

Consistant en bâtiments et 26 hectares de terres labourables et prés.

L'adjudication s'en fera le dimanche 24 février 1856, à midi,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur.

On pourra traiter à l'amiable, avant l'adjudication.

S'adresser à M. LÉBOUL, qui se trouvera tous les samedis, à l'hôtel de Londres, à Saumur, ou à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (85)

**A VENDRE**

UN

Établissement de Sangsues

Consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, et une contenance de 2 hectares enclos; bien peuplé et dans une position avantageuse.

Cet établissement est situé commune des Rosiers, arrondissement de Saumur; il borde la route des Rosiers au Lude.

Sa production moyenne, qui a été jusqu'à présent de 4,500 fr., est susceptible d'une grande amélioration.

S'adresser, pour traiter, à M. BRY, propriétaire aux Rosiers, ou à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (84)

**A CÉDER**

Pour cause de santé,

MAGASIN D'ÉPICERIE ET DE DROGUERIE,

Situé au centre de la ville d'Angers. S'adresser au Bureau du Journal.

USINE HYDRAULIQUE DE NOISIEL - SUR - MARNE.

MÉDAILLES D'OR ET D'ARGENT.

**AVIS.**

La vogue soutenue du *Chocolat Menier* ne cesse de provoquer la cupidité et les tentatives des contrefacteurs. Ils ont copié la forme des tablettes, la couleur de ses enveloppes et jusqu'aux médailles de l'étiquette qu'on a imitées par des dessins analogues.

Quoique les jugements des tribunaux aient condamné cette concurrence déloyale, nous sommes dans la nécessité de rappeler aux consommateurs qu'ils doivent exiger de tout vendeur de *Chocolat Menier* que le nom *Menier* soit lisiblement écrit sur les étiquettes et le chocolat lui-même.

La contrefaçon peut bien abuser le public par l'imitation des apparences extérieures du *Chocolat Menier*, mais, ce qu'elle ne saurait imiter, c'est sa qualité incontestablement supérieure, qualité toujours maintenue par une loyale fabrication, et prouvée par plus de trente années de succès.

**PATE DE REGNAULD AINÉ.**

Son efficacité contre les *rhumes, catarrhes, enrouements et irritations de poitrine*, est approuvée par trente-six années de succès, et un rapport officiel, en date du 31 janvier 1844, constate qu'il n'entre pas d'opium dans sa composition.

Sa vogue, que l'on peut appeler universelle, a fait surgir des contrefaçons et des imitations qui ont été condamnées par les tribunaux de Paris et de Lyon.

Pour n'être pas trompé sur l'origine de cette Pâte pectorale, il faut s'assurer que l'étiquette de la boîte porte la signature REGNAULD AINÉ, inventeur. — Une instruction est jointe à chaque boîte. — Dépôts à Paris, rue Caumartin, 43; à Angers, chez M. MÉNIÈRE, ph.; Beaufort, MOUSSU, ph.; Chalonnes-sur-Loire, GUY, ph.; Chateaufort-sur-Sarthe, HOSSARD, ph.; Cholet, BONTEMPS, ph.; Saumur, BRÉBE, ph.; Saint-Florent-le-Vieil, MAUSSON, ph.; Doué-la-Fontaine, PELTIER, ph.

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

**A VENDRE**

La nu-propriété d'une FERME de grand avenir.

S'adresser à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (96)

**A LOUER PRÉSENTEMENT**

ou à la St-Jean prochaine,

APPARTEMENTS et CHAMBRES, situés à Saumur, quai de Limoges, n° 153.

Au même n°, MAISON POUR BOULANGERIE à louer pour la St-Jean 1857.

S'adresser à M<sup>me</sup> Godin, dans la maison. (17)

Etude de M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION

En l'étude de M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur,

Le dimanche 24 février 1856, à midi,

Une MAISON, située à Saumur, rue de la Visitation, n° 33, composée de deux caves, une boutique, chambre au rez-de-chaussée; deux chambres au premier étage, petit grenier; deux chambres au deuxième étage; vaste grenier, un cabinet au-dessus des caves, cour et jardin; le tout joignant la rue de la Visitation et le jardin de la Cure, au nord Vata et au midi la V<sup>e</sup> Blain.

S'adresser, pour traiter, avant l'adjudication, soit à M. BOSSARD, soit à M<sup>e</sup> DION, notaire. (47)

Etude de M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

JARDIN ET CAVES,

Situés à Saint-Florent, appartenant à M. Favier.

S'adresser à M. FAVIER, à l'hôtel Saint-Jean, à Saumur.

**A VENDRE**

UNE JOLIE MAISON,

En parfait état,

Située au Pont-Fouchard, commune de Bagneux,

Et un CLOS, près ladite maison, contenant deux hectares, dont partie est en jardinage et le surplus en vigne, et dans lequel se trouve une petite maison avec cellier, pressoir, écurie et belle cave voûtée sous tout le bâtiment.

S'adresser, pour traiter, à M. GAURON-LAMBERT, à Saumur, ou à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire. (69)

**A LOUER**

Pour la St-Jean prochaine,

**MAISON**

Occupée ce jour par M. Perreault-Bazile,

AVEC COUR, REMISE ET ÉCURIE.

Vue sur la Loire.

S'adresser, pour voir les lieux et pour traiter, à M. JAMET, sur le quai.

**A CÉDER**

FABRIQUE DE COULISSES ET LACETS.

S'adresser à M. BOURNILLET, au Pont-Fouchard, près Saumur. (51)